

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal. Interpellation de S. BENNANI, Conseillère communale, relative à l'apparition de la prostitution de rue au boulevard Industriel.

S. BENNANI donne lecture du texte suivant :

S. BENNANI leest de volgende tekst door:

Depuis plusieurs semaines, un nombre croissant d'Anderlechtois, de commerçants et d'usagers du boulevard Industriel nous interpellent au sujet de l'apparition d'un phénomène nouveau de prostitution de rue le long du boulevard Industriel. Cette évolution suscite de vives inquiétudes quant à la sécurité publique, à la tranquillité des habitants et à la qualité de vie dans le quartier.

Plusieurs citoyens évoquent :

- la présence régulière, parfois dès le début de soirée, de femmes s'adonnant à la prostitution dans l'espace public ;
- des attroupements, sollicitations et comportements pouvant être perçus comme intrusifs pour les passants, automobilistes et résidents ;
- des nuisances annexes, des préservatifs usagés créant un sentiment d'insécurité grandissant ;
- une crainte pour l'image de notre commune, déjà sérieusement écornée,

Face à cette situation préoccupante, je voulais vous poser quelques questions :

1. Les services « Prévention » ont-ils été informés de cette phénomène nouveau et, si oui, pouvez-vous partager les constats établis à ce stade ? Dispose-t-on d'un recensement précis des signalements et interventions dans ce secteur ?
2. Quelles actions ont déjà été entreprises par la Commune et/ou la police pour limiter ces pratiques ? Existe-t-il des patrouilles renforcées, des opérations de contrôle ou d'autres dispositifs spécifiques ?
3. La Commune envisage-t-elle de mettre en place des mesures préventives et répressives supplémentaires ? Une concertation est-elle prévue avec les Communes limitrophes, la zone de police et d'autres instances compétentes afin de proposer une réponse coordonnée à ce phénomène qui dépasse souvent les frontières communales ?
4. La Commune prévoit-elle de collaborer avec les services sociaux, les associations de terrain et les acteurs de la santé publique afin d'accompagner les personnes concernées, tout en préservant la tranquillité des habitants ?

Ce sujet suscite un réel malaise parmi la population locale, et il importe de garantir à la fois la sécurité des riverains, le respect de l'espace public et la dignité des personnes concernées.

Je vous remercie pour votre attention et pour les précisions que vous pourrez apporter quant aux constats, aux actions déjà menées et aux pistes envisagées pour endiguer ce phénomène.

Monsieur le Bourgmestre : Je vous confirme que nous avons reçu plusieurs signalements concernant des faits de prostitution le long du boulevard industriel. Nos équipes de proximité, en coordination avec les services de police, suivent cette situation. Comme il s'agit de faits qui

relèvent du judiciaire, nos équipes travaillent à contextualiser et récolter toutes les informations nécessaires afin que l'autorité judiciaire puisse, le cas échéant, ouvrir un dossier.

Lorsque ces situations laissent apparaître des indices de traite d'êtres humains, nous avons mis en place un cadre précis pour y répondre. À ce sujet, je souhaite rappeler le protocole d'accord relatif à la lutte contre la traite des êtres humains sur le territoire de notre Commune. Ce protocole, conclu avec le parquet, la zone de police et l'auditorat du travail, permet de mieux échanger les informations et d'apporter une réponse coordonnée et efficace pour prévenir l'exploitation humaine.

Sur le terrain, nos patrouilles sont sensibilisées à cette problématique et adaptent leurs interventions en conséquence, en particulier le long du boulevard industriel, afin de prévenir et signaler toute situation suspecte.

S. BENNANI : Je vous remercie, Monsieur le Bourgmestre, pour cette réponse très détaillée. Évidemment, il s'agit du début d'un phénomène et nous ne voudrions pas que cela devienne courant dans notre commune. Anderlecht souffre déjà d'une réputation difficile, et il est crucial de prévenir toute détérioration supplémentaire de son image. Il est donc très important que ce phénomène soit endigué rapidement, car personne ne devrait subir ce type de situation. Mais au-delà de cela, il faut aussi se rappeler que les personnes qui se livrent à la prostitution doivent être accompagnées et soutenues, afin de les aider à sortir de ce contexte difficile.